

## Roadbook

1. Départ Place Licourt (point 1). A hauteur du Musée, tourner le dos à la place, et prendre la rue du Grand-Puits. Passer devant le Château Rouge (point 2)
2. Au rond-point, prendre la 3<sup>e</sup> sortie : rue de la Clawenne
3. Remonter la rue jusqu'au 3<sup>ème</sup> carrefour (celui avec des feux tricolores), et prendre à droite, Avenue de l'Europe
4. Prendre la première rue à gauche, rue Trixhe Maille
5. Après quelques mètres, entrer sur le RAVeL à gauche
6. A hauteur de l'hôtel « Post House », poursuivre sur le RAVeL, passer sous le pont de l'autoroute, et rejoindre le rond-point (toujours sur piste cyclable)
7. Traverser le rond-point pour aller tout-droit (rue de Hermée)
8. A hauteur de la station « Piron », quitter la voie cyclable et traverser la route afin de prendre à droite, rue de l'Abbaye
9. Après la longue ligne droite et le virage, prendre à droite (rue de la Ceinture)
10. Au « Y », prendre à droite. Cette route fait le tour du fort de Pontisse pour revenir à ce carrefour (point 3)
11. De retour au carrefour, longer la ferme Thiry pour reprendre la rue de l'Abbaye, vers la droite (point 4)
12. Au bout de la rue de l'Abbaye, prendre à gauche rue de Hermée (piste cyclable côté station Q8)
13. Au rond-point, continuer sur la droite sur la 2<sup>ème</sup> Avenue (piste cyclable sur la gauche de la voie)
14. Au rond-point, continuer sur la gauche, 4<sup>ème</sup> Avenue
15. Au rond-point, quitter la piste cyclable, prendre le rond-point et sortir à la deuxième sortie (tout droit vers le carrefour)
16. Au carrefour, prendre à gauche et passer sous le pont de l'autoroute
17. A hauteur du parking de la gare, la rue de l'Escousset, à droite, vous permet d'aller voir la ferme Lhoest à quelques mètres (point 5)
18. L'itinéraire continue, sinon, part le passage sous voies, puis tout de suite à droite, rue Clerbeau
19. Parcourir toute la rue Clerbeau jusqu'à la Place Melville
20. Prendre à droite, passer devant l'église (point 6), et prendre encore à droite
21. Dans cette rue étroite, sur la droite, se trouve la Ferme du Bêche (point 7)
22. Au carrefour en bas de la rue du Bêche, continuer tout droit
23. Au carrefour, continuer sur la droite, et passer sous le pont de l'autoroute
24. Avant le second pont, tourner à gauche rue de l'Escousset. Cette longue route de campagne permet de passer le long du fort de Liers et de son monument (point 8)
25. Continuer toujours tout droit jusqu'au premier gros carrefour, entre la rue des Combattants et la rue Provinciale, et prendre à gauche (rue Provinciale)
26. Emprunter le passage sous voies
27. Dès sa sortie, continuer le long des voies, par le petit chemin qui mène à la rue Léopold Thonon (un détour est possible pour aller voir la minoterie par la rue Provinciale à gauche en quittant la gare, puis encore à gauche dans la rue Albert 1<sup>er</sup> - point 9)
28. A l'intersection, poursuivre tout droit, puis prendre la première rue à gauche : rue devant l'Abbaye
29. Tourner à droite pour rejoindre la Chaussée Brunehault (en face de la rue Devant l'Abbaye se trouve la ferme Royer – point 10)
30. Prendre la Chaussée Brunehault à gauche

31. Au carrefour, l'itinéraire continue tout droit (un petit crochet en prenant à gauche permet de voir la Motte féodale – [point 11](#))
32. En allant tout droit au carrefour, l'Eglise Saint-Remy est à droite ([point 12](#))
33. Continuer sur la Chaussée Brunehault puis prendre à droite (après le magasin Galler) et tout de suite à gauche pour rejoindre le RAVeL
34. Longer le cimetière puis passer sous l'autoroute
35. Après le pont, tourner à droite et emprunter la piste cyclable
36. A l'intersection, continuer tout droit
37. Au bout de cette longue rue, tourner à gauche, rue des Moulins
38. Prendre à droite, Chaussée Brunehault
39. Tout de suite après le pont, tourner à gauche et prendre le RAVeL
40. En sortant du RAVeL, prendre complètement à droite, rue des Colombiers
41. En bas de cette rue, le cimetière de Vottem est à droite ([point 13](#))
42. Au carrefour, poursuivre vers la gauche pour reprendre la Chaussée Brunehault
43. Dans la descente, reprendre le RAVeL à droite
44. Sortir du RAVeL dans le Clos du Val (sur la droite) pour rejoindre la place Gilles Gérard (tout droit) OU poursuivre jusqu'à la rue Vert Vinâve et remonter à droite vers la place ([point 14](#))
45. Pour quitter la place, tourner le dos à l'entrée de l'église et prendre la rue qui monte à droite, rue Ferdinand Nicolay
46. Au carrefour, prendre à gauche, rue Lombard, pour une longue descente
47. Au carrefour, prendre à droite, puis à gauche après la station, rue des Meuniers
48. Traverser les deux carrefour tout droit, puis prendre le RAVeL à droite (cette portion de RAVeL permet de longer les ruines de la Chapelle du Bouxthay et le terrier de la Petite Bacnure – [points 15 et 16](#))
49. Après les ruines de la chapelle, prendre le premier chemin à gauche
50. Au carrefour suivant, tourner à droite, rue de la Bance
51. Au carrefour, tourner à gauche rue Campagne de la Bance
52. Au carrefour, tourner à gauche rue Henri Nottet. En bas de la rue se trouvent : à gauche – l'église ; en face – la ferme Charlemagne ([points 17 et 18](#))
53. L'itinéraire se poursuit à droite, rue Basse Préalles
54. Au carrefour, quitter la voie principale et prendre la ruelle qui monte à droite, rue Belle Vue
55. En haut de cette rue, tourner à droite (rue Haute Maison), puis à gauche (rue Petite Foxhalle)
56. Cette rue zigzague puis descend en longue ligne droite, longe le cimetière de Foxhalle ([point 19](#)), le parc des Armuriers ([point 20](#)) et se termine sur un rond-point
57. Au rond-point, prendre la première sortie à droite vers l'ancienne gare et emprunter le passage sous voies ([points 21 et 22](#))
58. Dès la sortie du passage, prendre le chemin à droite pour longer les voies à travers les arbres et rejoindre la rue Pied des Vignes (sur la droite).
59. Tourner à gauche pour rejoindre la rue des Ecoles
60. Traverser la voie principale pour entrer sur le terrain de l'Espace Marexhe ([point 23](#))
61. Traverser l'ensemble et prendre à gauche rue Haute Marexhe
62. Continuer toujours tout droit, jusqu'au bout de la rue (face à la Chapelle Saint-Roch – [point 24](#))
63. Tourner à droite vers le rond-point
64. Au rond-point, aller tout droit pour rejoindre le RAVeL sur la gauche (cette portion de RAVeL longe le Canal Albert)
65. Quitter le RAVeL à hauteur de l'Eglise de la Licourt et remonter la place pour rejoindre le Musée ([point 25](#))